

Pôle industriel et scientifique
Pôle supérieur de design
École supérieure d'arts appliqués

Site Terreaux
18, place Gabriel Rambaud
69283 Lyon Cedex 01
T. 04 37 40 87 37
F. 04 37 40 87 39

Site Diderot
41, cours Général Giraud
69001 Lyon
T. 04 37 40 87 37
F. 04 37 40 87 59

www.lamartinierediderot.fr

DSAA DESIGN

mentions majeures : Espace ; Graphisme ; Mode et textile ; Produit

Recrutement

Le DSAA D est ouvert aux étudiants de la filière arts appliqués et plus particulièrement aux titulaires des BTS correspondant aux options.

L'admission se fait en deux temps :
– Examen du dossier scolaire ;
– Entretien sur la base d'un dossier présentant une sélection de travaux.

12 places par mention.

Inscriptions

La procédure d'inscription est accessible à cette adresse :
<http://dsaadesign-lyon.fr/fr/inscription/>

Renseignements complémentaires

Les étudiants sont externes ou demi-pensionnaires.

Ils ont la qualité et le régime des étudiants (bourse d'enseignement supérieur, sécurité sociale étudiants).

Les demandes en cité universitaire se font en même temps que les demandes de bourse d'enseignement supérieur.

Académie de Lyon :
www.crous-lyon.fr
Autre : voir établissement d'origine.

Contact

Lycée La Martinière Diderot :
Site Terreaux
18, place Gabriel Rambaud
69001 Lyon
T. 04 37 40 87 37
secretariat-eleves.0690037r@ac-lyon.fr

Objectifs

Le DSAA D, diplôme supérieur d'arts appliqués Design, se situe à Bac+4 et s'adresse aux titulaires d'un BTS (ou d'un diplôme de niveau Bac+2) des disciplines d'arts appliqués.

Il vise à former des responsables de projet.

Le DSAA Design préparé à La Martinière Diderot offre quatre mentions majeures :

- Espace ;
- Graphisme ;
- Mode et textile ;
- Produits .

Le postulant au DSAA D doit être spécialiste d'un de ces quatre domaines, sans être ignorant des liens pouvant les unir. L'option du diplôme attestera de cette spécificité.

Étude et Contenus

Les études portent sur les domaines suivants :

- Recherche plastique ;
- Art, techniques et civilisations ;
- Culture technique et technologique ;
- Méthodologie du design ;
- Philosophie et sciences humaines ;
- Droit, gestion et mercatique appliqués ;
- Langues vivantes ;
- Moyens informatisés.

L'ensemble des savoirs cités entre en synergie au sein du bureau de création dont le rôle est essentiel et caractérise le cursus au travers du développement de projets. La seconde année de bureau de création est consacrée à l'approfondissement d'un projet personnel.

L'horaire hebdomadaire est de 32 heures. Un stage en entreprise de 12 semaines a lieu en France ou à l'étranger entre les deux années.

Les études sont sanctionnées par des unités de valeur dont l'acquisition détermine le passage en seconde année.

Capacités Attendues

Le titulaire du DSAA D doit être capable de :

- Participer à l'analyse des besoins ou des tendances d'un marché ;
- Conduire et coordonner la conception d'un projet ou d'une recherche, en participant ou faisant intervenir divers consultants dans des équipes pluridisciplinaires ;
- Proposer des produits ou lignes de produits, en fonction des besoins et contraintes d'un cahier des charges ou d'un programme ;
- Gérer les activités d'une équipe de création et de mise au point d'un projet ;
- Collaborer avec les responsables d'autres services tels que les services de mercatique ou de commercialisation ;
- Suivre, coordonner, si besoin adapter la réalisation technique d'un projet en fonction des contraintes esthétiques, techniques et économiques.

Débouchés et poursuite d'études

À la sortie des études, le jeune créateur-concepteur peut devenir :

- Chef de projet salarié d'agence ou intégré dans une entreprise, employé par les administrations ou les collectivités locales ;
- Designer indépendant.